



COLLECTIVITE DE LA
MARTINIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du mardi 11 Avril 2023

NOMBRES DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Votants		
33	18	27		
		Dont procurations		
		9		
VOIES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstentions	N'ayant pas pris part au vote
27	27	00	00	00

L'an deux mille vingt-trois et le 11 avril, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Yolène LARGEN-MARINE, 1^{ère} adjointe au Maire.

Etaient présents : MM/Mmes Yolène LARGEN-MARINE, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie GARON, Nicole DUFEAL, Pierre MIDELTON, Léone VAILLANT épouse BARDURY, Emile GONIER, Noham BODARD, Marie-Claude RAQUIL, Vanessa BAPTE, Jean-Pierre LUGIERY, Laurie ABAUL, Patrice CHARLEBOIS, Jean-Luc MAVILLE, Daniel CHOMET, Franck SAINTE-ROSE-ROSEMOND, Christophe AGELAN, Jean-Philippe JEAN-BOLO.

Date de la convocation
05/04/2023

Date d'affichage
05/04/2023

Objet de la Délibération

COHESION SOCIALE ET ANIMATION DU TERRITOIRE

La santé culturelle : pour l'épanouissement du tout-petit - Phase 2

Absents excusés : MM/Mmes Luc CLEMENTE, Christophe GABUT, Christine ALIKER, Raphaël BORDELAIS, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Josiane NAPOLY-PUJAR, Eric JULTAT, Corinne Brigitte PLANTIN, William PAULIN, Orietta MARTOT, Arlette BRAVO-PRUDENT, Jocelyne SABINE, Georges HARPON, Karine BAUDIN.

Procurations : MM/Mmes Luc CLEMENTE, Christophe GABUT, Christine ALIKER, Raphaël BORDELAIS, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Eric JULTAT, Corinne Brigitte PLANTIN, Orietta MARTOT, Arlette BRAVO-PRUDENT, Jocelyne SABINE, Karine BAUDIN ont respectivement donné procuration à Yolène LARGEN-MARINE, Marie GARON, Pierre MIDELTON, William PAULIN, Nicole DUFEAL, Jean-Pierre LUGIERY, Jean-Luc MAVILLE, Patrice CHARLEBOIS, Josiane NAPOLY-PUJAR, Daniel CHOMET, Franck SAINTE-ROSE-ROSEMOND.

Absente: Mme Marinette TORPILLE.

Président de Séance :
Yolène LARGEN-MARINE

Secrétaire de Séance :
Nicole DUFEAL



LA SANTE CULTURELLE : POUR L'EPANOUISSEMENT DU TOUT-PETIT - PHASE 2

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'avis favorable de la Commission « Cohésion Sociale et Animation du Territoire » en date du 13 mars 2023 ;

- Vu l'avis favorable du Bureau municipal en date du 28 mars 2023 ;
- Vu l'avis favorable de la Commission « Finances et Optimisation des ressources », en date du 30 mars 2023 ;
- Vu le rapport de présentation transmis aux Conseillers municipaux ;
- Considérant la volonté de la Ville de Schœlcher de s'inscrire durablement et de manière constante dans une démarche visant à proposer à chaque enfant, dès le plus jeune âge, un parcours éducatif cohérent ;
- Considérant le succès du cycle de rencontres organisé en 2022 en réponse à l'appel à projet national « les 1000 premiers jours », alternant les ateliers lecture et les ateliers d'éveil musical, avec la participation de 426 enfants et de 234 parents des crèches de Fond Lahaye, de l'Anse Madame et de la Maison de la Petite Enfance ;
- Considérant la volonté de la ville de Schoelcher de poursuivre dans cette voie par l'action « la santé culturelle : pour l'épanouissement du tout-petit- phase 2 » ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **D'approuver la mise en place du projet intitulé « la Santé Culturelle : pour l'épanouissement du Tout Petit – Phase 2 » ;**
- **D'approuver le budget prévisionnel global de l'opération d'un montant de vingt-neuf mille six cent vingt-huit euros et quarante-neuf centimes (29 628,49 €), détaillé au tableau ci-dessous ;**

LA SANTÉ CULTURELLE POUR L'ÉPANOUISSEMENT DU TOUT-PETIT BUDGET PREVISIONNEL 2023

CHARGES		PRODUITS	
LIGNE DE CREDIT	MONTANT	ORGANISME	MONTANT
ACHATS	118,49 €	Subvention accordée DEETS	7 000,00 €
SERVICES EXTERIEURS		Subvention accordée ARS	7 000,00 €
* Locations	250,00 €	Subvention DAC	
* Assurance	250,00 €	Démarches simplifiées	
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		Ville de Schoelcher	15 628,49 €
* Rémunérations intermédiaires	12 010,00 €		
publicité, publications	2 000,00 €		
CHARGE DE PERSONNELS	15 000,00 €		
TOTAL GENERAL	29 628,49 €	TOTAL GENERAL	29 628,49 €

- D'approuver le projet de convention de partenariat entre la ville de Schoelcher et les intervenants.
-

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 09 JUIN 2023

Le Secrétaire de séance

Nicole DUFEAL



Le Maire, ^L

Par délégation du Maire
La 1^{ère} Adjointe
Yolène LARGEN MARINE

